



Annexe 1 au Règlement de Consultation

ACCORD-CADRE POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS DE FORMATIONS AU PROFIT DES CMA RATTACHEES A LA CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT GRAND EST

À compléter par le soumissionnaire et à remettre avec son dossier offre pour l'analyse de l'offre

Il est nécessaire de remplir une Fiche par lot

Ce cadre de mémoire technique correspond au lot n° _____

Prix de la prestation TTC (pondération 20%) * : _____

*La formule utilisée pour calculer la note sera la suivante : Note sur 20 = (prix le plus bas/prix de l'offre examinée) x 20.

*Le marché est conclu à prix unitaires. Le prix plafond des prestations est indiqué dans chaque CCTP, attention à en tenir compte. Le prix est réputé comprendre les charges directes et indirectes ainsi que les aléas liés à l'exécution du marché

*Le prix comprend les moyens pédagogiques liés à la formation: présentation de la réglementation, exposée, cas pratiques, la remise des supports de formation.

Profil du formateur et Approche, méthode pédagogique et technique d'animation (Pondération 50 %)

- Le soumissionnaire détaillera l'organisation qu'il mettra en place pour réaliser les prestations de formation. Il précisera notamment l'effectif des formateurs qu'il mobilisera dans le cadre du présent accord-cadre, y compris en cas d'absence ou de non disponibilité de formateurs, les supports pédagogiques et les techniques d'animations utilisés, etc.

-Le soumissionnaire joindra les CV des interlocuteurs désignés par le soumissionnaire, habilités à le représenter auprès de l'acheteur, pour les besoins de l'exécution de l'accord-cadre. Les formations pour lesquelles une qualification spécifique est nécessaire, veuillez nous transmettre le diplôme (ou équivalent) du formateur et/ou la qualification requise.

-Le soumissionnaire joindra à ce document, en complément de la réponse apportée ci-dessous, la trame de progression pédagogique dûment complétée

REPONSE SOUMISSIONNAIRE

Répondre directement ci-dessous

**Connaissance du secteur artisanal et expérience de formations auprès d'artisans
(Pondération 30 %)**

Le soumissionnaire s'attachera à faire ressortir l'expérience des formateurs dédiée à la réalisation des prestations faisant l'objet du présent accord-cadre : Formations similaires déjà réalisées par exemple pour le compte de CMA, CFA, etc. ou expériences et références dans le domaine de la formation d'artisans et de conjoints d'artisans, et/ou d'animation de groupes de travail constitués d'artisans ou de conjoints.

REPONSE SOUMISSIONNAIRE

Répondre directement ci-dessous pour le point 2-1). Pour le point 2-2) Joindre les CV des formateurs

